

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour (volet incendie), **séance du 25 février 2026**, tenue à la salle du conseil des maires à 19 h 30 sous la présidence de Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Fortierville	Mme Julie Pressé, mairesse
Lemieux	Mme Émilie Garneau,
Manseau	M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	M. René Guimond, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	Mme Ginette Deshaies, mairesse
Sainte-Sophie-de-Lévrard	M. Sébastien Demers
Saint-Pierre-les-Becquets	M. François Pépin
Saint-Sylvère	Mme Fannie Boisvert, mairesse

**Formant quorum**

**Absents :**

M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent  
M. Pascal Blondin, maire de la ville de Bécancour ainsi que leurs représentants  
M. Sébastien Paré, représentant de Sainte Françoise

**Assistent également à cette séance :**

M. Vincent Marcoux, directeur général  
M. Guy Lemieux, directeur incendie  
M. Alex Blanchette, préventionniste

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

On procède à la prise de présences et le quorum est constaté.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Mario Lyonnais souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance (19 h 32).

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION # 2026-02-46**

SUR PROPOSITION DE M. Simon Brunelle;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL-SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2025
5. FINANCES – SSIRMRCB
  - 5.1 État des revenus et des dépenses
  - 5.2 Liste des comptes à payer
6. RAPPORT PRÉVENTION
  - 6.1 Rapport 2025
7. OPERATIONNEL
  - 7.1 Suivi des interventions
  - 7.2 Rapport des interventions 2025
  - 7.3 Rapport annuel du SSIRMRCB
  - 7.4 FormationAide financière pour formation des pompiers - Formation P1
8. RESSOURCES HUMAINES
  - 8.1 Démissions
  - 8.2 Embauches
9. AFFAIRES NOUVELLES
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL-SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2025**

**RÉSOLUTION # 2026-02-47**

SUR PROPOSITION DE M. René Guimond;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2026 soit accepté tel que présenté.

**5. FINANCES – SSIRMRCB**

**5.1 État des revenus et des dépenses**

Les encaissements pour la période du 30 octobre 2025 au 31 décembre 2025 s'élèvent à 180 335.61 \$.

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 162 920.53\$

**5.2 Liste des comptes à payer**

**RÉSOLUTION # 2026-02-48**

CONSIDÉRANT le règlement no.335 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT les explications reçues à l'effet qu'il n'y a aucun compte à payer qui était dû au 19 février 2026, mais qu'il y a des listes des revenus et des dépenses présentées à confirmer;

SUR PROPOSITION DE Mme Ginette Deshaies;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter les listes des revenus et des dépenses présentées.

**6. RAPPORT PRÉVENTION**

**6.1 Rapport 2025**

**7. OPERATIONNEL**

**7.1 Suivi des interventions**

- Interventions du 25 octobre 2025 au 28 janvier 2026.
- Détails

Une question est soulevée sur l'assurabilité et la responsabilité des pompiers et de la MRC lors des appels en entraide aux ambulanciers, M. Lemieux reviendra avec les informations.

**7.2 Rapport des interventions 2025**

**7.3 Rapport annuel du SSIRMRCB**

Graphiques – rapport annuel

Tableaux – rapport annuel

Cumulatif – rapport annuel

**RÉSOLUTION # 2026-02-49**

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activité annuel de 2025 du SSIRMRCB a été présenté au conseil des maires ;

CONSIDÉRANT les explications reçues ;

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Pressé;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le rapport d'activité annuel 2025 du SSIRMRCB soit adopté et remis à l'autorité régionale afin que celle-ci puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique tel que stipulé selon l'article 35 de la Loi sur la

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

sécurité incendie.

**7.4 Formation**

**Aide financière pour formation des pompiers - Formation P1**

**RÉSOLUTION #2026-02-50**

**Formation cohorte pompiers – programme de subvention 2026-27**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB prévoit la formation de 6 pompiers P1 et 6 opérateurs d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC en conformité avec l'article 6 du Programme;

SUR PROPOSITION DE M. Simon Brunelle;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le SSIRMRCB présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bécancour.

**8. RESSOURCES HUMAINES**

**8.1 Démissions**

Démission de Simon Gaudet et Patrick Milot de la caserne de Lemieux et d'Yzak Lépine de la caserne de Manseau.

**8.2 Embauches**

Le comité d'embauche du SSIRMRCB a rencontré 2 candidats début 2026 et une candidate à la fin de 2025. Le comité recommande l'embauche des trois candidats.

**RÉSOLUTION # 2026-02-51**

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embauche recommande l'embauche des 3 candidats;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE François Pépin;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER DE procéder à l'embauche de Ludovick Béland de Deschaillons, d'Elliot Renaud de Saint-Pierre et de Noémie Sauvé de Lemieux et d'accepter les démissions de Simon Gaudet, Patrick Milot et d'Yzak Lépine.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

- Une demande pour une étude de faisabilité d'un service de premiers répondants est demandée;
- Emplacement des prochaines réunions, M. Lemieux reviendra avec les endroits;
- Invitation de l'AGCISQ au SSIRMRCB à participer au congrès au féminin en tant qu'allier à la cause féminine dans les services incendie.

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question est posée sur le camion échelle de la ville de Bécancour.

**11. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION # 2026-02-52**

SUR PROPOSITION DE M. René Guimond;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance soit levée le 25 février 2026 à 20 h 47.

---

Mario Lyonnais  
Préfet

---

Vincent Marcoux  
Directeur général